

■ PÉRIODES DE CONTRÔLE

ET SEUILS D'INTERVENTION

Parasites	Périodes d'observation	Types d'observation	Seuils d'intervention
Eutypiose	<ul style="list-style-type: none"> • Tout au long de l'année, de préférence au printemps. 	<ul style="list-style-type: none"> • Marquage des souches atteintes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun : brûlage systématique des souches ou parties de souches atteintes.
Esca	<ul style="list-style-type: none"> • En été : 2^{ème} quinzaine d'août. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comptage des souches atteintes • Marquage des souches atteintes d'apoplexie 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun : arrachage puis brûlage des souches atteintes (apoplexie et/ou forme lente)
Acariose	<ul style="list-style-type: none"> • Débourrement • Période estivale 	<ul style="list-style-type: none"> • Repérage des souches atteintes 	<ul style="list-style-type: none"> • Traitement au débourement si attaque importante l'année n-1 • Intervention de printemps ou d'été dès l'apparition des premiers symptômes.
Excoriose	<ul style="list-style-type: none"> • Lors de la taille 	<ul style="list-style-type: none"> • Repérage des souches atteintes 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de symptômes depuis au moins 3 ans : ne pas intervenir • Symptômes moyens au cours des 3 dernières années : traitement à base de Fosétyl d'Aluminium au stade D (6) • Symptômes importants au cours des 3 dernières années : 2 traitements consécutifs avec un produit de contact (mancozèbe ; soufre ; etc.) aux stades D (6) et E (9). Privilégier l'utilisation de panneaux récupérateurs pour ces interventions.
Black-rot	<ul style="list-style-type: none"> • Du débourement à la floraison • De la nouaison à la pleine véraison. 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des avertissements agricoles • Suivi des conditions climatiques • Recherche de symptômes sur feuilles (tiers supérieur de la végétation) • Suivi des avertissements agricoles • Suivi des conditions climatiques • Recherche de symptômes sur baies (même en l'absence de tâches sur feuilles) 	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte essentiellement préventive, le suivi de l'état sanitaire permettra : <ul style="list-style-type: none"> - de choisir une matière active adaptée à la situation, - de faire évoluer la stratégie de lutte en fonction de la pression exercée.
Mildiou	<ul style="list-style-type: none"> • A partir du débourement • En cours de saison 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des avertissements agricoles • Suivi des conditions climatiques • Recherche des foyers primaires • Suivi des conditions climatiques • Suivi des avertissements agricoles • Suivi des conditions climatiques • Contrôle de la végétation (feuilles et grappes). 	<ul style="list-style-type: none"> • A partir du débourement, démarrage de la protection dès détection des foyers primaires • En saison, renouvellement des traitements en fonction : des conditions climatiques, de la vitesse de croissance de la vigne, de la rémanence des produits de traitement utilisés.

Parasites	Périodes d'observation	Types d'observation	Seuils d'intervention
Oïdium	<ul style="list-style-type: none"> • Du débourrement au stade «début véraison». 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des avertissements agricoles • Suivi des conditions climatiques • Contrôle de la végétation (feuilles et grappes). 	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte essentiellement préventive, basée sur une protection des stades les plus sensibles : «boutons floraux séparés» à «début véraison».
Botrytis	<ul style="list-style-type: none"> • A partir du stade «floraison». 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des avertissements agricoles • Suivi des conditions climatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence : l'adaptation du programme se fera en fonction des risques liés à la parcelle (cépage, vigueur,...) et des conditions climatiques.
Tordeuses de la grappe	<ul style="list-style-type: none"> • Juin • De mi-juin à mi-août 	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche des glomérules de 1^{ère} génération • Relevé des pièges «vers de la grappe» pour le suivi des vols de 2^{ème} et 3^{ème} génération • Suivi des avertissements agricoles. 	<ul style="list-style-type: none"> • 20 à 30 glomérules / 100 grappes • Intervention systématique en situation de risque Botrytis pour les 2^{èmes} et 3^{èmes} générations.
Acariens rouges	<ul style="list-style-type: none"> • Printemps : de 1 à 5-6 feuilles étalées • Été : de la nouaison à la pleine véraison. 	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination du % de feuilles occupées par au moins une forme mobile (larves + adultes). 	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à la floraison : 70% de feuilles occupées • Après floraison : 30% de feuilles occupées.
Acariens jaunes	<ul style="list-style-type: none"> • Printemps : de 1 à 5-6 feuilles étalées • Été : de la nouaison à la pleine véraison. 	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination du % de feuilles présentant des symptômes. 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 à 5 formes mobiles par feuille ou 20% des feuilles présentant des symptômes.
Cicadelles vertes	<ul style="list-style-type: none"> • Un comptage autour de la floraison • Un comptage de 2^{ème} quinzaine de juillet à début août. 	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination du nombre de larves pour 100 feuilles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Autour de la floraison : 100 larves pour 100 feuilles • En été : 50 larves pour 100 feuilles.
Coupe-bourgeons (noctuelles)	<ul style="list-style-type: none"> • Un comptage du stade gonflement du bourgeon à 1^{ère} feuille étalée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination à la parcelle du nombre de bourgeons mangés pour 100 ceps. 	<ul style="list-style-type: none"> • 15% des ceps avec au moins un bourgeon attaqué.
Cigariers	<ul style="list-style-type: none"> • Du stade 1^{ère} feuille étalée à boutons floraux séparés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination à la parcelle du nombre de cigares par plant sur 25 ceps. 	<ul style="list-style-type: none"> • 15 à 20 cigares pour 25 ceps.
Pyrales	<ul style="list-style-type: none"> • Du stade 1^{ère} feuille étalée à boutons floraux séparés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination à la parcelle du nombre de pyrales sur 25 ceps. 	<ul style="list-style-type: none"> • 80% de ceps occupés par au moins 1 pyrale.